



31/12/2024

Fonds d'Epargne Salariale

OBLIFONDS

RAPPORT ANNUEL

Sommaire

Pages

Informations concernant les placements et la gestion	3
Politique d'investissement	4
Informations réglementaires	11
Certification du Commissaire aux comptes	18
Comptes annuels	23
Bilan Actif	23
Bilan Passif	24
Compte de résultat	25
Annexe des comptes annuels	27
Informations générales	27
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	32
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	34
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	39
Inventaire des actifs et passifs	43
Annexe(s)	71
Informations concernant les placements et la gestion	71

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT – 25 rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris

Dépositaire

CACEIS Bank – 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Commissaire aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES – 6 Place de la pyramide – 92908 Paris La Défense

Politique d'investissement

JANVIER

Après que la Fed s'est opposée à une réduction des taux directeurs en mars plus tôt dans le mois, le rapport sur l'emploi de janvier aux États-Unis confirme la solidité de l'économie, réduisant la nécessité perçue d'un assouplissement de la politique. Le rapport a dépassé les attentes, le nombre d'emplois non agricoles ayant augmenté de 353 000, soit près du double du consensus. Le taux de chômage est plus faible, à 3,66 %, et suggère une dynamique économique. Le marché prévoit ainsi fin janvier une baisse de 25 pbs en mai plutôt qu'en mars... C'est sans compter les inquiétudes concernant la santé des banques régionales, illustrées par les événements récents de New York Community Bancorp, qui ont ré-introduit un certain degré d'incertitude. Sans surprise, les taux longs ont connu de la volatilité, passant de 3,88% à un pic de 4,17% avant de retomber à 3,91% fin de mois. En revanche, la zone euro se caractérise par une stagnation de l'activité, le PIB du quatrième trimestre restant stable, bien que légèrement supérieur aux prévisions. Malgré des données à haute fréquence plus faibles, telles qu'une baisse des ventes au détail en Allemagne et un léger relâchement de l'indicateur du sentiment économique de la Commission européenne, la BCE reste prudente quant aux réductions de taux, attendant des preuves supplémentaires et surveillant les indicateurs d'inflation. D'autant plus, par exemple, l'inflation de janvier a surpris à la hausse, puisque l'inflation globale (2,8 % a/a contre 2,9 % a/a en décembre) et l'inflation de base (3,3 % a/a contre 3,4 % a/a) ont baissé moins que prévu. L'inflation des services est restée quant à elle stable. L'un dans l'autre, les taux longs bougent peu date à date également en Europe : le 10 ans clôturant à 2,16 vs 2.24% en début de mois. Au Royaume-Uni, la BoE montre une tendance dovish dans la répartition des votes, certains membres exprimant leur volonté d'abaisser les taux. Toutefois, la BoE met en garde contre des actions prématurées, soulignant la nécessité d'obtenir davantage de preuves de la baisse de l'inflation avant d'envisager des réductions. Coté Crédit, l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate a généré des rendements excédentaires de 46 pbs en janvier. Le rendement total de janvier ont été de 14pbs. Pour information les secteurs les plus performants sont « Autres secteurs financiers intégrant l'immobilier (+174pbs) », assurance-vie (+72pbs) et transports (+52pbs), et les secteurs les moins performants : Pharmaceutique (+23pbs), Matériaux de construction (+26pbs) et Produits de consommation (+27pbs). Sur le mois nous avons réduit la sensibilité du fonds et renforcé les points morts d'inflation européen.

FEVRIER

La perspective de la baisse des taux n'est pas imminente selon les analyses actuelles. La croissance économique mondiale reste résiliente, bien que les prévisions d'inflation à 2% des Banques Centrales soient remises en question. Aux États-Unis, malgré des hausses de taux passées, la croissance du PIB surprend positivement, soutenue par une confiance économique solide et un marché de l'emploi robuste. Cependant, une récente baisse de la consommation des ménages et une activité industrielle morose sont des points d'attention. Les fluctuations des prix, notamment des matières premières et des salaires, ainsi que les tensions sur le marché immobilier, influencent la vision nuancée sur les taux américains, avec une anticipation d'une baisse plus modérée à partir de l'été selon le pricing des marchés.

En Europe, la croissance stagne, mais sans sombrer dans la récession. L'industrie reste en contraction, surtout en Allemagne, tandis que la consommation et le marché de l'emploi demeurent solides. Une reprise graduelle de l'économie européenne est attendue d'ici la fin de l'année, malgré des risques géopolitiques persistants. L'amélioration de la balance commerciale européenne, notamment grâce à une réduction des importations énergétiques, est un élément positif. La politique monétaire de la Banque Centrale Européenne devrait suivre une trajectoire similaire à celle de la Réserve Fédérale américaine

Dans ce contexte les taux 10 ans US ont évolué de 3.91% à 4.25% tandis que le taux 10 ans allemand est monté de 2.17% à 2.41%. Sur le crédit, la performance est positive de +0.47% en excess return avec une sous performance des industrielles à +0.32% vs les financières à +0.64%. Les émetteurs les mieux notés ont le plus souffert. (A +0.38% vs BBB à +0.56%) Du point de vue sectoriel, dans les financières, les assurances « senior » sont les moins performantes vs les bancaires à +0.54%. Coté industriel les valeurs non cycliques sous performant à 0.23%. Le secteur du tabac et les métaux et mines tirent leur épingle du jeu à respectivement 1.22% et 0.81%.

Nous avons ainsi renforcé notre sous-exposition sur les taux court Euro face au repricing des cuts des banques centrales. Nous conservons en face nos stratégie de pentification et restons exposé sur le crédit pour profiter du portage tout en restant prudent sur la classe d'actif.

MARS

Une nouvelle fois les décisions des banques centrales ont été déterminantes dans la performance des marchés pour le mois de mars. En Europe, la BCE a décidé en début de mois de maintenir ses trois taux directeurs inchangés. L'IPC global a été révisé à la baisse (tout comme la croissance) de 2,7% à 2,3% en 2024, de 2,1% à 2,0% en 2025. Avec cette double révision le marché anticipe une première baisse des taux en juin. Bien que l'inflation semble baisser, les tensions sur les prix restent élevées, en raison de la forte croissance des salaires. La BCE continuera de suivre une approche dépendante aux données pour déterminer le niveau et la durée de la restriction appropriés.

Aux Etats Unies, l'inflation a une nouvelle fois surpris à la hausse en ressortant à 3,2% (headline) et +3.8% (core) au titre du mois de février (tout comme les prix à la production aussi en hausse). Malgré ces chiffres, le FOMC continue de penser qu'il sera en mesure de réaliser 3 baisses de taux en 2024 (-75 bps). Pour 2025, le Comité est moins optimiste, ne prévoyant plus que trois autres baisses de taux pour les descendre à 3,9%, au lieu de quatre projetées précédemment. Les membres de la Fed ont aussi relevé nettement leur projection de croissance du PIB à 2,1% cette année, au lieu de 1,4% précédemment.

Au Japon, la BoJ a relevé son taux directeur pour la première fois depuis 2007, mettant fin simultanément à sa politique de taux négatif et de contrôle des rendements obligataires japonais. Compte tenu d'une dynamique plus « solide » entre salaires et inflation, la BoJ va désormais appliquer un taux d'intérêt de court terme entre 0-0,1% (vs -0,1-0%). Concernant les autres banques centrales, La SNB a entamé le mouvement d'assouplissement en annonçant une baisse de 25 pbb de son taux directeur à 1,50%, avec une perspective de pause plus longue avant d'autres coupes. La BoE a maintenu son taux directeur inchangé à 5,25%, et La Banque de Norvège a maintenu ses taux inchangés à 4,50%.

Sur le marché des obligations souveraines, les taux ont légèrement baissé sur la période (-5 bps sur le 10ans US à 4,20%, -11 bps sur le 10 ans allemand à 2,30%). Le spread italien s'est resserré de -5 bps pour atteindre +138 bps. Le marché du crédit IG continue de croire au pivot des banques centrales et clôture le mois avec une performance de +1,22% en total return et +0,55% en excess return. Les souscriptions dans les fonds (+11,77 mds Ytd) soutiennent toujours autant la classe d'actifs.

MAI

En mai, les marchés boursiers ont affiché une performance solide, avec le S&P 500 et le STOXX 600 atteignant de nouveaux sommets. Cette hausse a été favorisée par une baisse de l'inflation aux États-Unis, qui a apaisé les craintes d'une surchauffe économique. L'inflation core a ralenti à un rythme mensuel de +0,29 % en avril aux États-Unis. La baisse des prix du pétrole brut de Brent en mai, après quatre mois de gains consécutifs, a également contribué à soutenir les marchés. Cependant, la fin du mois a été marquée par un retour des tensions alors que les données d'inflation mondiales se sont avérées plus tenaces que prévu. En Europe le CPI core est ainsi remonté à 2.9% en mai tandis que l'indice PMI flash culmine à un plus haut de 12 mois. Dans ce contexte, le rendement des bons du Trésor US à 10 ans est passé de 4,68 % à la fin d'avril à 4,34 % à la mi-mai, avant de remonter légèrement vers la fin du mois et clôturer à 4.5%. En Europe, le rendement des obligations allemandes à 10 ans a augmenté de +8 bps de base en mai pour atteindre 2,66 %. La politique monétaire a également été au centre de l'attention. La Réserve fédérale américaine s'est montrée moins hawkish lors de sa réunion de mai, indiquant qu'elle n'envisageait pas de hausse de taux à court terme. Cependant, les investisseurs restent prudents quant aux perspectives de taux d'intérêt, avec seulement 55 points de base de baisses de taux de la BCE d'ici la fin de l'année, contre 66 points de base à la fin d'avril. Au Japon, les rendements des obligations ont continué à augmenter, avec le rendement des obligations à 10 ans dépassant 1 % pour la première fois depuis 2012. Les investisseurs anticipent désormais une politique monétaire moins accommodante de la part de la Banque du Japon, ce qui se reflète dans les swaps d'indexation overnight qui prévoient une hausse de 29 points de base d'ici la réunion de décembre. Coté crédit les performances sont extrêmement solides avec un excess return de 29 bps avec une surperformance des financières (+48 bps) et en particulier des subordonnées financières (+86 bps). Sur le mois, nous avons pris profit sur le 5y5y short inflation zone euro entré tactiquement. Nous avons été dynamique sur la duration pour profiter des niveaux bornés des taux. Nous continuons de participer au marché du primaire sur le crédit dans une logique de portage.

JUIN

Europe : Le mois de juin a vu la 1ère baisse de la BCE de ses trois taux directeurs de 25bp, confiante sur un CPI autour de 2,6% en zone Euro (estimant l'inflation headline s'établir en moyenne à 2,5 % en 2024, 2,2% en 2025 et 1,9 % en 2026/ l'inflation core s'établir en moyenne à 2,8 % en 2024, 2,2 % en 2025 et 2,0 % en 2026). Concernant l'activité manufacturière, le secteur reste en contraction (Les indices PMI de tous les pays de la zone euro, à l'exception de l'Italie, se sont détériorés en juin pour une zone euro à 45,8). Suite à cette baisse des taux, Le Conseil des gouverneurs continue à observer les chiffres et données macroéconomiques de la zone Euro afin d'assurer un retour de l'inflation à son objectif de 2% à moyen terme. La volonté actuelle de la BCE est donc de conserver les taux directeurs à un niveau suffisamment restrictif, aussi longtemps que nécessaire, pour atteindre cet objectif. En Europe, les marchés ont connu de fortes turbulences suite à l'annonce de la dissolution de l'Assemblée Nationale et la mise en place de législative par Emmanuel Macron avec un spread OAT/Bund qui est venu s'établir autour des 84 pbs (niveau le plus haut depuis 10 ans), un crossover a +23bps et l'ItraXxx Europe à +8 bps. Suite à ces annonces, c'est également le CAC 40 qui a été fortement impacté avec une baisse de 6,4% sur le mois de juin (la plus mauvaise performance hebdomadaire depuis mars 2022). Côté Etats-Unis : la Fed maintient ses taux et n'envisage qu'une seule baisse en 2024 face au rebond de l'inflation du début d'année, et malgré de récents chiffres plus encourageants concernant l'inflation, dans le secteur manufacturier et de services (L'indice PMI composite préliminaire du mois de juin 2024 s'est affiché à 54,6. L'indice manufacturier est ressorti à 51,7 contre 51 de consensus. L'indice des services s'est affiché à 55,1, contre 53,5 de consensus) mais également sur les ménages avec l'indice de confiance des consommateurs américains mesuré par le Conference Board pour le mois de juin qui s'est établi à 100,4 comparer à un consensus de marché de 100. Pour le moment, le Comité reste en attente de données et de prévisions positives durable concernant son objectif d'avoir une inflation à 2% avant de réduire ses taux d'intérêts. Les investisseurs restent attentifs au débat présidentiel entre les républicains et les démocrates (prestation de Biden qui a inquiété). Le Treasury clôture le mois avec une performance de +1,0% en total return et le S&P 500 avec une performance de +3,6% en total return (performance principalement due au Magnificent 7 qui continuent à tirer les marchés boursiers américains vers le haut). Sur le mois nous avons protégé le portefeuille face au risque politique français. Nous avons rentré une position longue R-U contre USA 10 ans.

JUILLET

Le risque politique a traversé l'Atlantique en ce début d'été. Le résultat des élections législatives en France n'a pas permis de dégager une majorité et reporte la formation d'un nouveau gouvernement. L'écart de taux entre la France et l'Allemagne évolue entre 65 et 75 points de base (bps) contre 82 bps au plus haut en juin sur la tranche 10 ans (contre moins de 50 bps en mai). Lors de la deuxième quinzaine de juillet, le Président américain Joe Biden annonce renoncer à briguer un second mandat à quelques mois à peine des prochaines élections. Cette demi-surprise, tant J. Biden paraissait affaibli, rebat les cartes de la course présidentielle et met à mal le 'Trump Trade'. Aux Etats-Unis, les dernières publications sur l'emploi confirment des conditions sur le marché du travail moins tendues. L'inflation CPI américaine sur 12 mois glissants, quant à elle, est ressortie à 3,0%, moins haute qu'attendue (3,1%) et moins haute aussi que le mois passé (3,3%), ce qui a appuyé à la baisse sur les taux des Bons du Trésor américains. L'inflation en Europe est ressortie en ligne avec les attentes, mais ce sont les indicateurs économiques PMI qui ont déçu les marchés, notamment le PMI manufacturier en zone de contraction (sous la barre des 50), notamment en Allemagne. Ainsi, les anticipations de marché sur les futures baisses de taux directeurs ont été révisées à la hausse. Le consensus table dans un premier temps sur une baisse de taux quasi simultanée d'un quart de point en septembre de la part de la BCE et la Réserve Fédérale américaine. Les performances obligataires ont été soutenues par ces perspectives de baisses de taux monétaires tant sur l'univers souverain que crédit : le 10 ans US baisse de 38bps sur la période pour s'établir à 4.02%, le 10 ans allemand de 20bps à 2.30%, le 10 ans français de 29bps à 3.01%, le spread OAS IG se resserre de 10 bps à 110bps et le spread OAS HY BB/B de 18bps à 271bps.

AOÛT

Aux États-Unis, le début du mois d'août a vu un net recul des principaux indices mondiaux (2,5 % pour le Nasdaq, 2,1 % pour le S&P 500 et 1,9 % pour le Dow Jones le lundi 5 août) à la suite des chiffres de l'emploi qui ont surpris négativement (taux de chômage à 4,3 % et Non Farm Payroll à 114K) laissant planer la possibilité d'une récession.

Malgré cette frilosité des investisseurs, les indices sont repartis à la hausse au cours du mois, effaçant la déconvenue de ce lundi noir (0,73%, 2,4 % et 2,03% en total return respectivement pour le NASDAQ, le S&P 500 et le Dow Jones). Les chiffres d'emploi et d'inflation du mois d'août (CPI YoY de juillet à 2,9%) ont confirmé à la banque centrale américaine la nécessité d'une première baisse des taux dès le mois de septembre. En effet, tant les minutes que, plus tard, la réunion de Jackson Hole ont confirmé le changement d'une politique monétaire à amorcer dans les mois à venir. Il restera à déterminer pour les investisseurs si l'économie américaine rentrera en récession ou non. Actuellement, le marché anticipe une baisse de 100pb avant la fin de l'année. Dans ce contexte, le rendement du bon du Trésor américain à 10 ans est passé de 4,03% à 3,90%. L'inflation en Europe s'est établie à 2,6% en juillet en ligne avec le consensus et continue son rythme de désinflation. Du côté de l'activité, le secteur manufacturier est toujours en contraction (PMI manufacturier à 43,9 en France, 42,4 en Allemagne et 45,8 en zone Euro pour le mois d'août) mais est compensé par une activité des services boostée par les JO (PMI des services autour de 55,0 pour la France et 53,3 en zone euro) résultant d'un PMI composite autour de 52,7 (vs 49.2 pour le consensus) en France, un plus haut depuis 17 mois. Le spread OAT/Bund s'est maintenu entre 70 et 80bps à la suite des législatives et du démantèlement du gouvernement Attal. Le risque relatif de la dette française reflète une scène politique encore plus fragmentée, entre un bloc de gauche, un contingent du Rassemblement national et ses alliés, et un bloc macroniste. La série d'échanges à l'Élysée dans cette fin de mois aura pour but la nomination d'un Premier ministre qui permettrait d'assurer la stabilité d'un futur gouvernement français. Dans ce contexte la majeure partie des obligations de la zone euro à 10 ans ont vu leurs rendements augmentés, 2,3 bps pour l'Allemagne (2,32%) et 3,6bps pour la France (3,04%). Au Japon, la Boj a surpris les marchés en remontant ses taux directeurs de ce qui a propulsé le yen à l'un de ses niveaux les plus élevés de l'année (144 Yen pour un dollar). Ce mouvement a poussé les fonds spéculatifs à vendre massivement des actifs pour dénouer les opérations de portage financées par des prêts à faible coût au Japon. Ces événements ont mis en exergue l'impact majeur de la politique monétaire du Japon sur les marchés obligataires mondiaux et les futurs meetings de la banque nipponne seront à surveiller de très près.

SEPTEMBRE

C'est l'action des banques centrales qui a retenu l'attention ce mois-ci. Tout d'abord la BCE, qui a baissé ses taux de 25bps tout en diminuant par la même occasion le corridor entre le refi et le dépôt. Christine Lagarde a répété que la BCE restait « data dependant » et n'avait pas de calendrier préconçu. Post-BCE sont sortis des indices de prix dans la zone Euro montrant une évolution favorable du ralentissement de l'inflation, notamment 2.8% en glissement annuel versus 2.9% pour l'inflation sous-jacente et 2.2% versus 2.3% pour l'inflation globale, à associer avec des enquêtes sur le climat des affaires décevantes. Le marché, qui n'anticipait pas dans un premier temps de mouvement en octobre, a accentué ses attentes tout au long de la deuxième quinzaine de telle sorte qu'une baisse est désormais anticipée pour la prochaine réunion. Lors de son discours devant le Parlement Européen le 30/9, Christine Lagarde a annoncé que « the latest developments strengthen our confidence that inflation will return to target in a timely manner. We will take that into account in our next monetary policy meeting in October », confirmant ainsi le sentiment de marché. La Fed a enclenché son premier mouvement à la baisse, d'un montant de 50bps, à une quasi-unanimité du board. Elle voit une inflation qui baisse mais pas de menaces sur l'emploi et l'activité économique. Le Congrès, de son côté, a dû voter en urgence des mesures pour éviter un shutdown. Côté politique, le débat a eu lieu entre Donald Trump et Kamela Harris, sans donner un véritable vainqueur. Cette dernière reste en tête dans les sondages, mais d'une faible avance et la situation est très incertaine dans certains swings states. En France, un gouvernement a enfin émergé après des semaines d'incertitude. A cette occasion, le nouveau ministre des Finances a annoncé que le déficit pourrait dépasser les 6%, contre une estimation à 5.1% de son prédécesseur, avec pour conséquence de pousser le spread avec l'Allemagne à la hausse, s'approchant des 80bps, et de rejoindre les niveaux de l'Espagne. Nous avons profité de la correction récente pour sous-sensibiliser le portefeuille.

OCTOBRE

Aux Etats-Unis, ce mois d'octobre a été marqué par une volatilité accrue due à l'approche imminente des élections américaines avec un MOVE index à 130,40, son plus haut sur un an. Les Etats-Unis ont vu un sell-off massif tout au long du mois d'octobre avec un rendement du Bon du Trésor américain à 10 ans atteignant 4,38% (+50,34 bps) à l'approche des élections américaines et poussé par des programmes inflationnistes des deux partis qui ont su rester au coude-à-coude dans les sondages tout au long de ce mois d'octobre. Concernant les chiffres macroéconomiques et la politique monétaire, les chiffres NFP ont surpris à la baisse (12K vs 106K pour le consensus).

Ce chiffre très faible peut s'expliquer par les nombreuses tempêtes et grèves qui ont sévit lors des dernières semaines. Avec un CPI YoY du mois de septembre à 2,4% vs 2,3% pour le consensus, un PMI Manufacturier à 46,5 montrant une contraction accrue du secteur manufacturier et un PMI de Services qui a déçu à 55,0 vs 55,3 au consensus, l'économie et le marché de l'emploi américain ralentissent et semblent faire face à un atterrissage. Actuellement le marché anticipe une baisse de 25bps lors de la prochaine réunion de la FED. Du côté de l'Europe, l'inflation YoY s'est établie à 2% en septembre, légèrement au-dessus du consensus mais en adéquation avec l'objectif de la BCE. Les chiffres PMI ont surpris à la hausse montrant une économie plus résiliente que prévue malgré un secteur manufacturier toujours en contraction contrebalancé par le secteur des services sur un mouvement haussier (PMI Manufacturier : 46,0 vs 45,9 consensus et PMI de Services 51,6 vs 51,2 consensus). Sans grande surprise la BCE a baissé ses taux directeurs de 25bps gardant une approche s'appuyant sur les données, réunion par réunion, comme n'a cessé de le répéter Christine Lagarde tout au long du meeting. Concernant les spreads, l'OAT/Bund est resté stable entre 72-80 bps malgré la révision de Moody's de la note de la France de stable à négative. Resserrement du BTP/BUND spread (-6,7bps) sur le mois avec une adjudication italienne un peu plus faible que prévue en amont des élections US et des flux vendeurs en fin de mois. Dans ce contexte la majeure partie des obligations de la zone euro à 10 ans ont vu leurs rendements augmentés, 26,6 bps pour l'Allemagne (2,39%) et 20bps pour l'Italie (3,65%). Sur les marchés de crédit, le mois d'octobre aura vu 24 milliards d'euros d'émissions corporates IG, portant le total annuel à 336 milliards (+30% yoy). En particulier, le deal jumbo pour DSV, dont les 6 tranches ont performé (-2/-3bp vs. reoffer). Il s'agissait de la troisième plus grosse demande historique pour une émission primaire (31 milliards) derrière MDT US en 2019 (33 milliards) et ABI BB en 2016 (31.8 milliards). Nous avons profité du mouvement récent pour remettre un peu de duration en portefeuille.

NOVEMBRE

Début novembre, les élections US ont dominé l'actualité avec la large victoire de Donald Trump, qui réalise un « hat trick » : Maison Blanche, Sénat et Chambre des représentants. Un scénario que semblait anticiper le marché américain, mais qui a impacté les autres zones géographiques, et notamment l'Europe, avec une décorrélation marquée des actifs, en particulier sur les actions. A plus long terme, cette élection devrait redistribuer les cartes d'un point de vue géopolitique, à la fois sur les conflits militaires en cours (Ukraine, Moyen-Orient), mais aussi sur la guerre commerciale qui s'annonce mondiale. Sur le vieux continent, le mois a été marqué par des publications macro-économiques de piètre qualité, spécialement les PMI. En Allemagne, le composite ressort à 47,3 contre 48,7 attendu, les services plongent sous 50 à 49,4 contre 51,7. Cocorico, la France fait encore mieux : 44,8 pour le composite contre 48,3 anticipé, les services s'affichent à 45,7 contre 49. En conséquence, les taux européens sont en chute libre sur des craintes de récession : le 2/10 ans allemand passe de 2,28/2,39% fin octobre à 1,95/2,09% fin novembre. Les incertitudes politiques en France, et la censure éventuelle du gouvernement Barnier, continuent de peser sur le spread OAT-Bund (+7bp sur le mois à +81bp), et même sur le spread France-Grèce qui passe négatif pour la première fois sur le 10 ans. L'inflation française ressort sous les attentes en fin de période, à 1,7% contre 1,8% en novembre en rythme annualisé. Même topo en Allemagne à +2,2% contre 2,3%. Sur les taux courts, le swap €ster 18 mois passe sous les 2% pour la première fois depuis septembre 2022 ; le swap €ster 1 an s'établit à 2,09%, avec un marché qui s'attend désormais quasiment 7 baisses de taux à horizon 1 an, avec un taux terminal à 1,5% en zone Euro. A n'en pas douter, Christine Lagarde sera attendue au tournant le 12 décembre pour la dernière conférence de presse de la BCE de l'année. Sur le crédit, nous avons assisté à une sous-performance notable du cash vs les indices synthétiques, phénomène qui s'explique essentiellement par des traders qui ont commencé à nettoyer les books de façon anticipée, et ce dès le 15 novembre. Les indices Main/Xover 5 ans se resserrent de 2/16bp à 56/298bp respectivement. Le marché primaire se calme à l'approche de la trêve des confiseurs, mais devrait redémarrer de plus belle début 2025. Le Stoxx50 perd 0,5%, alors que dans le même temps le SP500 s'envole de 5,7% et clôture au-delà des 6000 points pour la première fois de son histoire. Dans ce contexte, nous en avons profité pour prendre profit sur notre sous-exposition à la duration.

DECEMBRE

Début novembre, les élections US ont dominé l'actualité avec la large victoire de Donald Trump, qui réalise un « hat trick » : Maison Blanche, Sénat et Chambre des représentants. Un scénario que semblait anticiper le marché américain, mais qui a impacté les autres zones géographiques, et notamment l'Europe, avec une décorrélation marquée des actifs, en particulier sur les actions. A plus long terme, cette élection devrait redistribuer les cartes d'un point de vue géopolitique, à la fois sur les conflits militaires en cours (Ukraine, Moyen-Orient), mais aussi sur la guerre commerciale qui s'annonce mondiale.

Sur le vieux continent, le mois a été marqué par des publications macro-économiques de piètre qualité, spécialement les PMI. En Allemagne, le composite ressort à 47,3 contre 48,7 attendu, les services plongent sous 50 à 49,4 contre 51,7. Cocorico, la France fait encore mieux : 44,8 pour le composite contre 48,3 anticipé, les services s'affichent à 45,7 contre 49. En conséquence, les taux européens sont en chute libre sur des craintes de récession : le 2/10 ans allemand passe de 2,28/2,39% fin octobre à 1,95/2,09% fin novembre. Les incertitudes politiques en France, et la censure éventuelle du gouvernement Barnier, continuent de peser sur le spread OAT-Bund (+7bp sur le mois à +81bp), et même sur le spread France-Grèce qui passe négatif pour la première fois sur le 10 ans. L'inflation française ressort sous les attentes en fin de période, à 1,7% contre 1,8% en novembre en rythme annualisé. Même topo en Allemagne à +2,2% contre 2,3%. Sur les taux courts, le swap €ster 18 mois passe sous les 2% pour la première fois depuis septembre 2022 ; le swap €ster 1 an s'établit à 2,09%, avec un marché qui s'attend désormais quasiment 7 baisses de taux à horizon 1 an, avec un taux terminal à 1,5% en zone Euro. A n'en pas douter, Christine Lagarde sera attendue au tournant le 12 décembre pour la dernière conférence de presse de la BCE de l'année. Sur le crédit, nous avons assisté à une sous-performance notable du cash vs les indices synthétiques, phénomène qui s'explique essentiellement par des traders qui ont commencé à nettoyer les books de façon anticipée, et ce dès le 15 novembre. Les indices Main/Xover 5 ans se resserrent de 2/16bp à 56/298bp respectivement. Le marché primaire se calme à l'approche de la trêve des confiseurs, mais devrait redémarrer de plus belle début 2025.

Le Stoxx50 perd 0,5%, alors que dans le même temps le SP500 s'envole de 5,7% et clôture au-delà des 6000 points pour la première fois de son histoire. Dans ce contexte, nous en avons profité pour prendre profit sur notre sous-exposition à la duration.

Sur la période, la valeur liquidative part G de OBLIFONDS est passée de 43.82 EUR au 29/12/2023 à 45.06 EUR au 31/12/2024, la performance nette de OBLIFONDS s'établit à 2.83% contre 3.03% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA TRESORERIE - IC	924 580,78	1 135 095,07
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	20 383,65	1 137 781,66
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.4% 30-07-28	207 440,20	272 127,66
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.45% 15-02-29	476 618,90	-
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-11-27	144 106,02	310 662,91
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-11-28	267 670,53	152 837,01
FRAN GOVE BON 0.25% 25-11-26	-	272 313,01
BUNDSOBLIGATION 2.4% 19-10-28	-	266 528,82
ALSTOM 5.868% PERP	100 000,00	101 221,00
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.75% 01-09-28	119 013,09	77 846,47

Changements intéressant l'OPC

28 février 2024 :

Mise à jour au 28 février 2024 des données chiffrées des DIC.

31 décembre 2024 :

Mise en place des mécanismes de Swing price et de gates.

Informations réglementaires

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Commissions de mouvement

En conformité avec l'article 314-79 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée au FIA à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- une ' commission de mouvement ' intégralement perçue par le Dépositaire.

La clé de répartition de la commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

Exercice du droit de vote

La politique de vote ainsi que le rapport sur les droits de vote sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion.

Intermédiaires Financiers

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

Frais d'intermédiation

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

Risque global

La méthode de calcul retenue par la société de gestion pour mesurer le risque global de ce FIA est de l'engagement.

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou entité du groupe

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 2 200 233,71 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

Critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (« ESG »)

Les modalités de prise en compte, par la société de gestion, sans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont disponibles sur son site internet : <http://groupama-am.fr>

Réglement SFDR et taxonomie

Article 6

Cet OPC n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

- Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.
- Prise en compte des risques de durabilité
- « Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

Traitement des actifs non liquides

Chaque OPC présentant une poche d'actif considéré comme illiquide fait l'objet d'une analyse spécifique visant à s'assurer que l'illiquidité constatée est compatible avec le profil de risque de l'OPC.

Sont notamment pris en compte dans cette analyse la taille de la poche d'actif illiquide au vu de l'actif global de l'OPC ainsi que la typologie de l'OPC considéré (fonds ouvert à des investisseurs non professionnel, fonds ouvert à des investisseurs professionnel, fonds d'épargne salariale).

Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

Le pourcentage des titres non liquides est de : Néant.

Gestion des liquidités

Groupama Asset Management effectue une revue a minima trimestrielle du risque de liquidité de l'ensemble des OPC.

L'approche par les courbes de liquidité (courbe représentant le pourcentage de l'actif net de l'OPC pouvant être cédé à un horizon donné) est retenue pour appréhender et quantifier ce risque.

Pour chaque OPC, deux courbes de liquidité sont évaluées, l'une sous hypothèse de conditions normales de marché, l'autre sous hypothèse de conditions exceptionnelles de liquidité.

Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

Gestion des risques

Groupama Asset Management a défini et maintient opérationnelle une politique de gestion des risques comportant toutes les procédures nécessaires pour lui permettre d'évaluer pour chaque OPC géré son exposition aux risques de marché, de liquidité, de contrepartie, de crédit et aux risques opérationnels.

La politique de gestion des risques est adaptée à l'activité de la société et revue et approuvée périodiquement par les dirigeants qui s'assurent de son efficacité.

Les risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont détaillés pour chaque OPC au sein de son prospectus disponible sur demande auprès de la société de gestion. Le détail du profil du risque de l'OPC est également reporté dans le présent document à la partie « informations concernant les placements et la gestion ».

Effet de levier

- Montant total brut du levier auquel l'OPC a recours : 159,64%.
- Montant total net du levier auquel l'OPC a recours : 161,57%.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment et conformément aux exigences de la directive SFDR, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité, au niveau de la fixation des objectifs comme de la détermination des rémunérations variables ainsi qu'aux orientations MIF.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2024, 104.4 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 36% d'OPCVM et 47% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- La responsable Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Les Responsables de pôle de recherche et stratégie ESG
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Par ailleurs, Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Concerné au sens de la directive MIF II. Ces Personnels Concernés ne sont pas considérés comme preneurs de risques. Il s'agit :

- Du Directeur Service Clients
- Des responsables relations filiales et relations Groupe

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Mise à jour : Février 2025 – données 2024

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année et qui comprennent pour les fonctions concernées un objectif de durabilité et, pour les gérants de portefeuille, le strict respect du cadre de gestion, du cadre ESG et des politiques en matière de durabilité ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : par exemple certains postes de junior ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)

Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de conformité au cadre de gestion (notamment du cadre ESG et des risques de durabilité, respect de la Politique Energie Fossiles, de la Politique d'exclusion des armes controversées, de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM). Ainsi, dans le cadre de la gestion financière d'OPC et en particulier d'OPC justifiant d'un label ISR ou d'OPC ou mandats qui assurent la promotion de caractéristique environnementales ou sociales (article 8 SFDR) ou qui poursuivent un objectif d'investissement durable (article 9 SFDR), les gérants ont pour objectif la performance financière tout en prenant en compte des enjeux extra-financiers dans leurs actes de gestion, qui se traduisent en contraintes dans leur processus d'investissement.

Mise à jour : Février 2025 – données 2024

- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des facteurs de durabilité, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations
- La Direction des Ressources Humaines s'assure que les objectifs du Personnel Concerné au sens de MIF II ne les incitent pas à agir contre l'intérêt des clients ou à favoriser leur intérêt au détriment de celui des clients

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Mise à jour : Février 2025 – données 2024

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Florence Soulé de Lafont, Présidente
Franck Guiader
Olivier Pequeux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- o D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

Mise à jour : Février 2025 – données 2024

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2024 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Deux recommandations ont été émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; Elles ne remettent pas en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2024.

Masse salariale 2024	30 149 532 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2024</i>	<i>8 052 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2024 (3^è tiers)</i>	<i>85 927 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2024 (2^è tiers)</i>	<i>219 740 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2022 et versé en 2024 (1^{er} tiers)</i>	<i>138 620 euros</i>

Mise à jour : Février 2025 – données 2024

La Masse Salariale 2024 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 98 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2024 de l'ensemble du personnel Identifié	16 823 961 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (55 collaborateurs)</i>	<i>9 906 883 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>6 917 078 euros</i>

Mise à jour : Février 2025 – données 2024

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS
sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.



Certification du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

OBLIFONDS

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCPE OBLIFONDS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OBLIFONDS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 28 mai 2025

Paris La Défense, le 28 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Comptes annuels

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	14 950 759,62
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	14 950 759,62
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé	-
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	2 200 233,71
OPCVM	2 200 233,71
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instrument financiers à terme (G)	103 860,00
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I) (*)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	17 254 853,33
Créances et comptes d'ajustement actifs	32 748,70
Comptes financiers	122 100,65
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	154 849,35
Total de l'actif I+II	17 409 702,68

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	16 805 245,12
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	475 270,07
Capitaux propres I	17 280 515,19
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	17 280 515,19
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	103 860,00
Emprunts (C) (*)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	103 860,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	25 327,49
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	25 327,49
Total Passifs : I+II+III+IV	17 409 702,68

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	374 297,00
Produits sur titres de créances	-
Produits sur parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	4 298,41
Sous-total produits sur opérations financières	378 595,41
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-709,20
Sous-total charges sur opérations financières	-709,20
Total revenus financiers nets (A)	377 886,21
Autres produits :	
Frais pris en charge par l'entreprise	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-174 552,63
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-174 552,63
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	203 333,58
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-4 566,97
Sous-total revenus nets I = (C+D)	198 766,61
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	13 453,02
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 091,83
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	11 361,19
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-857,61
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	10 503,58

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	266 941,19
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	266 941,19
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-941,31
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	265 999,88
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-
Impôt sur le résultat V (*)	-
Résultat net I + II + III + IV + V	475 270,07

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Orientation de la gestion

Le FCPE est classé dans la catégorie « **Obligations et autres titres de créance libellés en euros** ».

A ce titre, le FCPE est en permanence investi et/ou exposé sur un ou plusieurs marchés de taux de pays de la zone euro.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est un indicateur composite composé à 40 % Bloomberg Euro-Aggregate Treasury 1-3, 40% Bloomberg Euro-Aggregate Treasury 3-5 et à 20% ESTER Capitalisé.

L'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 3-5 ans est représentatif des emprunts d'Etats de la Zone Euro 3-5 ans et l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 1-3 est représentatif des emprunts d'Etats de la Zone Euro 1-3 ans.

L'ESTER (European Short-Term Rate) est le taux d'intérêt interbancaire de référence du marché en zone Euro au jour le jour. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Code de référence Bloomberg : ESTER Index.

Cet indicateur composite ne constitue qu'une référence même si la gestion s'emploie à suivre dans une certaine mesure l'évolution de ce dernier. Le profil comportemental du portefeuille et de l'indicateur de référence sont en général comparables.

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence ci-dessus.

Stratégie d'investissement :

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le FCPE adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valeur.
- La combinaison de ces deux approches aboutit à la construction du portefeuille.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	22 377 433,52	21 983 008,70	19 281 171,75	17 903 885,58	17 280 515,19
Nombre de titres	493 183,5626	489 903,4590	457 594,4182	408 547,5279	383 475,7905
Valeur liquidative unitaire	45,37	44,87	42,13	43,82	45,06
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,68	-0,51	-1,56	-0,82	0,02
Capitalisation unitaire sur revenu	0,50	0,28	0,16	0,41	0,51

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les valeurs mobilières et instruments financiers figurant à l'article 3 du présent règlement et inscrits à l'actif du Fonds sont évaluées de la manière suivante :

- **Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger** sont évaluées au prix du marché. L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Ces modalités d'application sont précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères détenues par le Fonds Commun de Placement d'Entreprise sont évaluées sur la base des cours de leur marché principal, pour autant que ce marché n'ait pas été écarté par l'Autorité des Marchés Financiers ; l'évaluation en euros est alors obtenue en retenant les parités de change euros/devises fixées à Paris le jour de calcul de la valeur liquidative. La méthode choisie est précisée par le règlement ; elle doit rester permanente.

- **Les instruments du marché monétaire** sont évalués à leur valeur de marché.
- **Les parts ou actions d'OPCVM, de FIA** ou de fonds d'investissement de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.
- **Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire** sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur et les modalités d'évaluation sont précisées dans l'annexe aux comptes annuels.
- **Les opérations visées à l'article R. 214-15 du Code monétaire et financier** sont évalués à leur valeur de marché selon les modalités arrêtées par la Société de gestion et précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Si pour assurer la liquidité du FCPE, la Société de gestion est contrainte à réaliser une transaction significative à un prix différent de cette évaluation, l'ensemble des titres subsistant dans le Fonds devra être évalué à ce nouveau prix.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Frais facturés au FCPE	Assiette	Taux Barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, Dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	1,00%TTC/an	Par le FCPE
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant	N/A
Commission de mouvement perçue par le Dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par le FCPE
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	N/A
Commission de surperformance	Actif net	Néant	N/A

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part OBLIFONDS	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	17 903 885,58
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 799 505,32
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-3 904 511,67
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	203 333,58
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	11 361,19
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	266 941,19
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	17 280 515,19

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	63 388,8145	2 799 505,32
Parts rachetées durant l'exercice	-88 460,5519	-3 904 511,67
Solde net des souscriptions/rachats	-25 071,7374	-1 105 006,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	383 475,7905	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
OBLIFONDS 990000015719	Capitalisation	Capitalisation	EUR	17 280 515,19	383 475,7905	45,06

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	-	-	-	-	-	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	14 950,76	12 519,84	-	2 430,92	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	122,10	-	-	-	122,10
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	1 926,76	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		14 446,60	-	2 430,92	122,10

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	200,77	620,92	523,23	8 788,66	2 949,22	1 140,81	727,16
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	122,10	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-2 567,64	4 007,23	1 548,60	-1 061,44
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	322,87	620,92	523,23	6 221,02	6 956,45	2 689,41	-334,28

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	14 682,85	267,91	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	14 682,85	267,91	-

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE - IC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Monétaire Euro	France	EUR	188 448,85
FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM - IC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	2 011 784,86
Total						2 200 233,71

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	1 021,20
	Dépôts de garantie en espèces	30 654,50
	Coupons et dividendes en espèces	1 073,00
Total des créances		32 748,70
Dettes		
	Rachats à payer	10 011,45
	Frais de gestion fixe	15 091,41
	Autres dettes	224,63
Total des dettes		25 327,49
Total des créances et des dettes		7 421,21

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	174 552,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			2 200 233,71
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE - IC	188 448,85
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM - IC	2 011 784,86
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			2 200 233,71

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	198 766,61
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-
Revenus de l'exercice à affecter	198 766,61
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	198 766,61

Part OBLIFONDS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	198 766,61
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	198 766,61
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	198 766,61
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	198 766,61
Total	198 766,61
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	10 503,58
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	10 503,58
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 503,58

Part OBLIFONDS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	10 503,58
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	10 503,58
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 503,58
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	10 503,58
Total	10 503,58
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			14 950 759,62	86,52
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			14 950 759,62	86,52
Automobiles			196 032,16	1,13
GENERAL MOTORS FINANCIAL 1.0% 24-02-25	EUR	100 000	100 580,42	0,58
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	100 000	95 451,74	0,55
Banques commerciales			1 880 743,05	10,88
BANCO BPM 6.0% 14-06-28 EMTN	EUR	150 000	164 683,48	0,96
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	100 000	98 924,68	0,57
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	EUR	100 000	101 936,16	0,59
BBVA 3.375% 20-09-27 EMTN	EUR	100 000	102 784,32	0,59
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	100 000	108 903,99	0,63
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	100 000	107 098,90	0,62
BPCE ISSUER 4.875% 26-02-36	EUR	100 000	107 760,74	0,62
BQ POSTALE 0.75% 02-08-32 EMTN	EUR	100 000	93 606,30	0,54
CMZB FRANCFORT 4.625% 21-03-28	EUR	100 000	107 107,32	0,62
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.0% 16-07-32	EUR	100 000	103 734,47	0,60
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	100 000	110 181,42	0,64
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 1.375% 03-09-26	EUR	100 000	99 245,09	0,57
NORDJYSKE BANK AS 5.125% 01-05-34	EUR	100 000	109 081,09	0,63
RCI BANQUE 4.125% 04-04-31	EUR	100 000	104 579,58	0,61
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 4.5% 27-11-34	EUR	100 000	104 512,02	0,60
SOCIETE GENERALE	EUR	100 000	97 644,09	0,57
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	150 000	158 959,40	0,92
Compagnies aériennes			301 786,17	1,75
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.625% 03-09-28	EUR	100 000	102 880,64	0,60
RYANAIR 0.875% 25-05-26 EMTN	EUR	100 000	97 971,09	0,57
RYANAIR 2.875% 15-09-25 EMTN	EUR	100 000	100 934,44	0,58
Distribution spécialisée			102 500,13	0,59
ARVAL SERVICE LEASE 4.0% 22-09-26	EUR	100 000	102 500,13	0,59
Electricité			105 613,98	0,61
EDF 3.875% 12-01-27 EMTN	EUR	100 000	105 613,98	0,61
Equipements et fournitures médicaux			106 104,65	0,61
SARTORIUS FINANCE BV 4.375% 14-09-29	EUR	100 000	106 104,65	0,61
Hôtels, restaurants et loisirs			103 229,88	0,60
ACCOR 4.875% PERP	EUR	100 000	103 229,88	0,60
Logiciels			104 839,03	0,61
PVH EX PHILLIPS VAN HEUSEN 4.125% 16-07-29	EUR	100 000	104 839,03	0,61
Marchés de capitaux			418 300,13	2,42
ABN AMRO BK 4.25% 21-02-30	EUR	100 000	108 384,95	0,62
ABN AMRO BK 4.375% 16-07-36	EUR	100 000	104 550,66	0,61
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	100 000	108 496,43	0,63

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DANFOSS FINANCE I BV 0.125% 28-04-26	EUR	100 000	96 868,09	0,56
Media			110 793,78	0,64
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	100 000	110 793,78	0,64
Pétrole et gaz			101 695,78	0,59
ENI 2.625% PERP	EUR	100 000	101 695,78	0,59
Produits alimentaires			95 452,32	0,55
DANONE 1.0% PERP	EUR	100 000	95 452,32	0,55
Produits chimiques			104 240,23	0,60
SOLVAY 4.25% 03-10-31	EUR	100 000	104 240,23	0,60
Services aux collectivités			10 601 543,50	61,36
A2A EX AEM 1.5% 16-03-28 EMTN	EUR	100 000	97 580,61	0,56
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	EUR	1 929 800	2 430 920,46	14,11
ANDEAN DEVELOPMENT CORPORATION 1.625% 03-06-25	EUR	200 000	200 847,48	1,16
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-10-28	EUR	102 000	93 500,24	0,54
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.5% 20-02-29	EUR	61 000	56 856,40	0,33
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.5% 20-04-27	EUR	146 000	141 051,86	0,82
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.75% 20-10-26	EUR	87 000	84 993,27	0,49
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 1.2% 20-10-25	EUR	145 000	144 129,38	0,83
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-25	EUR	305 500	304 361,70	1,76
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-27	EUR	209 300	203 040,24	1,17
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-11-27	EUR	156 100	147 538,04	0,85
BUNDSOBLIGATION 2.4% 19-10-28	EUR	13 000	13 219,60	0,08
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.1% 26-01-27	EUR	250 000	235 628,04	1,36
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-09-27	EUR	92 000	88 182,75	0,51
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-04-26	EUR	88 000	86 460,58	0,50
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.75% 04-07-28	EUR	37 000	38 126,00	0,22
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-11-28	EUR	206 700	193 187,27	1,12
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-27	EUR	810 000	771 415,65	4,46
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-02-28	EUR	426 500	407 648,05	2,36
FRAN GOVE BON 0.25% 25-11-26	EUR	692 100	666 715,24	3,86
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	100 000	105 563,20	0,61
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.45% 15-02-29	EUR	547 000	501 104,67	2,90
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.1% 01-04-27	EUR	469 000	457 143,99	2,65
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.85% 01-07-25	EUR	116 000	115 712,00	0,67
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.65% 01-12-27	EUR	382 000	384 475,78	2,22
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.75% 01-09-28	EUR	341 000	371 914,41	2,15
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.75% 15-07-28	EUR	21 200	20 238,88	0,12
PORT OBRI DO 2.875% 21-07-26	EUR	94 900	97 258,03	0,56
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.7% 15-10-27	EUR	191 300	184 532,67	1,07
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 6.5% 04-07-27	EUR	298 700	340 792,87	1,97
ROYA DES PAYS 0.25% 15-07-25	EUR	208 100	205 898,94	1,19
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	445 000	449 654,40	2,60
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.8% 30-07-27	EUR	409 000	394 812,24	2,28
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.3% 31-10-26	EUR	256 000	252 614,32	1,46
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.4% 30-07-28	EUR	249 000	242 158,59	1,40

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SPANISH GOV'T 4.65%2025	EUR	70 000	72 265,65	0,42
Services de télécommunication mobile			105 203,90	0,61
AMERICAN TOWER 4.125% 16-05-27	EUR	100 000	105 203,90	0,61
Services financiers diversifiés			308 801,77	1,79
AMCOR UK FINANCE 3.95% 29-05-32	EUR	100 000	104 235,00	0,61
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03-11-26	EUR	100 000	102 275,38	0,59
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.875% 10-09-30	EUR	100 000	102 291,39	0,59
Soins et autres services médicaux			100 185,99	0,58
AMERICAN MEDICAL SYSTEMS EUROPE BV 0.75% 08-03-25	EUR	100 000	100 185,99	0,58
Transport routier et ferroviaire			103 693,17	0,60
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-26	EUR	100 000	103 693,17	0,60
TITRES D'OPC			2 200 233,71	12,73
OPCVM			2 200 233,71	12,73
Gestion collective			2 200 233,71	12,73
GROUPAMA TRESORERIE - IC	EUR	4,3965	188 448,85	1,09
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM - IC	EUR	186,645	2 011 784,86	11,64
Total			17 150 993,33	99,25

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0325	34	-	-47 250,00	4 007 240,00
EURO BTP 0325	-6	15 110,00	-	-719 880,00
EURO BUND 0325	17	-	-56 610,00	2 268 480,00
EURO SCHATZ 0325	-24	9 000,00	-	-2 567 640,00
XEUR FGBX BUX 0325	-8	64 160,00	-	-1 061 440,00
Sous-total 1.		88 270,00	-103 860,00	1 926 760,00
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		88 270,00	-103 860,00	1 926 760,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	17 150 993,33
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-15 590,00
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	170 439,35
Autres passifs (-)	-25 327,49
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	17 280 515,19

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part OBLIFONDS	EUR	383 475,7905	45,06

OBLIFONDS

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	17 843 022,29	19 158 437,75
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	15 520 593,85	16 596 612,75
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	15 520 593,85	16 596 612,75
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	2 320 918,44	2 487 635,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 320 918,44	2 487 635,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 510,00	74 190,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 510,00	74 190,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	6 493 568,84	74 115,41
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 493 568,84	74 115,41
COMPTES FINANCIERS	176 723,60	162 265,77
Liquidités	176 723,60	162 265,77
TOTAL DE L'ACTIF	24 513 314,73	19 394 818,93

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	18 069 955,06	19 923 946,85
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-335 098,78	-716 687,84
Résultat de l'exercice (a,b)	169 029,30	73 912,74
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	17 903 885,58	19 281 171,75
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 510,00	74 190,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 510,00	74 190,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 510,00	74 190,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	6 603 457,05	39 457,18
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 603 457,05	39 457,18
COMPTES FINANCIERS	4 462,10	0,00
Concours bancaires courants	4 462,10	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	24 513 314,73	19 394 818,93

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SHORT EUR-BTP 0323	0,00	2 417 530,00
EURO BOBL 0323	0,00	347 250,00
FGBL BUND 10A 0323	0,00	398 790,00
XEUR FGBX BUX 0324	283 440,00	0,00
EURO SCHATZ 0324	3 835 620,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	0,00	2 319 240,00
EURO BUND 0324	686 100,00	0,00
EURO BOBL 0324	119 280,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	13 565,22	328,78
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	343 440,36	288 521,93
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	357 005,58	288 850,71
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	-11,76	2 571,59
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	-11,76	2 571,59
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	357 017,34	286 279,12
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	181 843,04	209 218,36
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	0,00	0,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	175 174,30	77 060,76
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-6 145,00	-3 148,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	169 029,30	73 912,74

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Premier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie :
=> Dernier cours du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Amérique :
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre valeurs Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
 - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectuent suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Prise en pension
- Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.
- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps** au nominal du contrat

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :

Méthode des coupons courus.

Méthode de comptabilisation des frais :

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

☐ Méthode de calcul des frais de gestion

Frais facturés au FCPE	Assiette	Barème	Prise en charge
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, Dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1,00%TTC/an	Par le FCPE
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant	N/A
Commission de mouvement Perçue par le Dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par le FCPE
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	N/A
Commission de surperformance	Actif net	Néant	N/A

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts OBLIFONDS	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	19 281 171,75	21 983 008,70
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	3 775 750,98	4 296 504,03
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-5 867 189,72	-5 665 414,17
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	87 155,71	179 509,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-539 385,32	-1 028 815,28
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	288 445,00	324 315,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-183 145,00	-228 750,00
Frais de transactions	-1 415,33	-1 158,90
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	938 543,21	-681 288,18
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-62 589,94</i>	<i>-1 001 133,15</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 001 133,15</i>	<i>319 844,97</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-51 220,00	26 200,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 340,00</i>	<i>49 880,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-49 880,00</i>	<i>-23 680,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	175 174,30	77 060,76
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	17 903 885,58	19 281 171,75

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

DÉTAIL DES COLLECTES^(*)

	29/12/2023	30/12/2022
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 775 750,98	4 296 504,03
Versements de la réserve spéciale de participation	559 910,28	300 393,69
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	0,00
Versement de l'intéressement	1 186 468,80	1 491 730,76
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	239 400,89	293 487,48
Abondements de l'entreprise	374 693,34	356 795,75
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 415 277,67	1 854 096,35
Transferts provenant d'un CET	0,00	0,00
Transferts provenant de jours de congés non pris	0,00	0,00
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	5 867 189,72	5 665 414,17
Rachats	3 253 201,45	3 577 628,77
Transferts à destination d'un autre OPC	2 613 988,27	2 087 785,40

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	2 371 476,81	13,25
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 149 117,04	73,44
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	15 520 593,85	86,69
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	4 119 060,00	23,01
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	4 119 060,00	23,01
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	805 380,00	4,50
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	805 380,00	4,50

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	13 149 117,04	73,44	0,00	0,00	0,00	0,00	2 371 476,81	13,25
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 723,60	0,99
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 462,10	0,02
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	4 119 060,00	23,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	805 380,00	4,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	203 013,85	1,13	277 593,74	1,55	7 389 760,34	41,27	6 538 057,79	36,52	1 112 168,13	6,21
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	176 723,60	0,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 462,10	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	3 835 620,00	21,42	0,00	0,00	283 440,00	1,58
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 280,00	0,67	686 100,00	3,83

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	6 410 431,50
	Souscriptions à recevoir	65 503,84
	Dépôts de garantie en espèces	17 633,50
TOTAL DES CRÉANCES		6 493 568,84
DETTES		
	Achats à règlement différé	6 585 529,66
	Rachats à payer	3 823,26
	Frais de gestion fixe	14 104,13
TOTAL DES DETTES		6 603 457,05
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-109 888,21

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	88 421,4760	3 775 750,98
Parts rachetées durant l'exercice	-137 468,3663	-5 867 189,72
Solde net des souscriptions/rachats	-49 046,8903	-2 091 438,74
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	408 547,5279	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	181 843,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 320 918,44
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE IC	390 964,35
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	1 929 954,09
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			2 320 918,44

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	169 029,30	73 912,74
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	169 029,30	73 912,74

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	169 029,30	73 912,74
Total	169 029,30	73 912,74

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-335 098,78	-716 687,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-335 098,78	-716 687,84

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-335 098,78	-716 687,84
Total	-335 098,78	-716 687,84

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	22 491 164,87	22 377 433,52	21 983 008,70	19 281 171,75	17 903 885,58
Nombre de titres	497 225,8643	493 183,5626	489 903,4590	457 594,4182	408 547,5279
Valeur liquidative unitaire	45,23	45,37	44,87	42,13	43,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,59	-0,68	-0,51	-1,56	-0,82
Capitalisation unitaire sur résultat	0,35	0,50	0,28	0,16	0,41

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	EUR	1 929 800	2 371 476,81	13,24
ALLEMAGNE 6,50%97-27	EUR	349 600	413 090,86	2,31
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-11-27	EUR	338 600	314 058,27	1,75
BUNDSOBLIGATION 2.4% 19-10-28	EUR	279 700	289 214,99	1,62
CMZB FRANCFORT 4.625% 21-03-28	EUR	100 000	106 109,84	0,59
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	100 000	106 469,43	0,59
DEUTSCHE BK 1.375% 03-09-26	EUR	100 000	96 304,83	0,54
EON SE 0.875% 08-01-25 EMTN	EUR	100 000	98 347,01	0,55
TOTAL ALLEMAGNE			3 795 072,04	21,19
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 0.75% 20-10-26	EUR	87 000	83 435,34	0,46
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-10-28	EUR	102 000	91 407,30	0,51
AUSTRIA GOVERNMENT BONDT 0.5% 20-04-27	EUR	146 000	138 345,89	0,77
AUSTRIA GOVERNMENT BONDT 1.2% 20-10-25	EUR	145 000	142 239,05	0,80
TOTAL AUTRICHE			455 427,58	2,54
BELGIQUE				
BELGIQUE 0.8% 22-06-25	EUR	305 500	298 648,34	1,67
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-27	EUR	209 300	200 260,82	1,12
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-28	EUR	161 800	152 877,10	0,85
TOTAL BELGIQUE			651 786,26	3,64
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.1% 26-01-27	EUR	250 000	227 708,00	1,28
TOTAL CHILI			227 708,00	1,28
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	100 000	95 820,98	0,54
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	EUR	100 000	100 113,56	0,56
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	100 000	106 946,48	0,60
BBVA 3.375% 20-09-27 EMTN	EUR	100 000	101 914,24	0,56
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	100 000	103 106,29	0,58
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	445 000	444 235,98	2,48
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.8% 30-07-27	EUR	409 000	386 620,21	2,16
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.3% 31-10-26	EUR	256 000	248 052,03	1,39
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.4% 30-07-28	EUR	316 000	302 653,89	1,69
TOTAL ESPAGNE			1 889 463,66	10,56
ETATS-UNIS				
AMERICAN TOWER 4.125% 16-05-27	EUR	100 000	104 794,75	0,58
GENERAL MOTORS FINANCIAL 1.0% 24-02-25	EUR	100 000	97 902,53	0,55
TOTAL ETATS-UNIS			202 697,28	1,13
FINLANDE				
FINLANDE 2.75% 04/07/2028	EUR	37 000	38 289,45	0,21
FINL GOVE BON 0.5% 15-04-26	EUR	139 000	133 722,57	0,75
TOTAL FINLANDE			172 012,02	0,96
FRANCE				
ARVAL SERVICE LEASE 4.0% 22-09-26	EUR	100 000	102 406,68	0,57

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BQ POSTALE 0.75% 02-08-32 EMTN	EUR	100 000	88 264,57	0,49
DANONE 1.0% PERP	EUR	100 000	91 729,18	0,52
EDF 3.875% 12-01-27 EMTN	EUR	100 000	105 708,45	0,59
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-11-28	EUR	81 400	75 976,25	0,42
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-27	EUR	810 000	755 357,40	4,22
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-02-28	EUR	535 200	507 776,87	2,84
FRAN GOVE BON 0.25% 25-11-26	EUR	982 400	928 158,15	5,18
ILIAD 0.75% 11-02-24	EUR	100 000	100 241,36	0,56
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	100 000	110 013,41	0,62
SOCIETE GENERALE	EUR	100 000	93 996,79	0,52
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	100 000	100 533,61	0,56
TOTAL FRANCE			3 060 162,72	17,09
IRLANDE				
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	100 000	106 954,66	0,59
RYANAIR 0.875% 25-05-26 EMTN	EUR	100 000	95 066,13	0,53
RYANAIR 2.875% 15-09-25 EMTN	EUR	100 000	99 996,57	0,56
TOTAL IRLANDE			302 017,36	1,68
ITALIE				
A2A EX AEM 1.5% 16-03-28 EMTN	EUR	100 000	95 021,82	0,53
BANCO BPM 6.0% 14-06-28 EMTN	EUR	150 000	162 230,05	0,91
ENI 2.625% PERP	EUR	100 000	98 677,08	0,55
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	EUR	1 158 000	1 128 196,13	6,30
ITALIE 4.75% 01/09/2028	EUR	303 000	331 249,08	1,85
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.1% 01-04-27	EUR	469 000	445 932,28	2,49
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.45% 15-11-24	EUR	179 000	176 490,81	0,99
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.65% 01-12-27	EUR	382 000	379 967,49	2,13
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	150 000	160 089,30	0,89
TOTAL ITALIE			2 977 854,04	16,64
LUXEMBOURG				
DANFOSS FINANCE I BV 0.125% 28-04-26	EUR	100 000	92 974,38	0,52
TOTAL LUXEMBOURG			92 974,38	0,52
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 4.25% 21-02-30	EUR	100 000	107 489,45	0,60
AMERICAN MEDICAL SYSTEMS EUROPE BV 0.75% 08-03-25	EUR	100 000	97 289,80	0,54
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-26	EUR	100 000	103 782,31	0,58
HEINEKEN NV 3.875% 23-09-24	EUR	100 000	101 102,93	0,57
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.75% 15-07-27	EUR	182 500	174 686,19	0,98
NETH GOVE 0.5% 15-07-26	EUR	111 800	107 371,57	0,60
ROYA DES PAYS 0.25% 15-07-25	EUR	127 850	123 625,18	0,69
SARTORIUS FINANCE BV 4.375% 14-09-29	EUR	100 000	104 941,84	0,59
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03-11-26	EUR	100 000	102 281,00	0,57
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	100 000	92 732,43	0,51
TOTAL PAYS-BAS			1 115 302,70	6,23
PORTUGAL				
PORT OBRI DO 2.875% 21-07-26	EUR	94 900	97 837,12	0,55
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.7% 15-10-27	EUR	191 300	181 208,93	1,01
TOTAL PORTUGAL			279 046,05	1,56
SAINT-MARIN				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAN MARINO GOVERNMENT BOND 3.25% 24-02-24	EUR	100 000	102 772,49	0,57
TOTAL SAINT-MARIN			102 772,49	0,57
VENEZUELA				
CORP ANDINA 1.625% 03-06-25	EUR	200 000	196 297,27	1,10
TOTAL VENEZUELA			196 297,27	1,10
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			15 520 593,85	86,69
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			15 520 593,85	86,69
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	9,4805	390 964,35	2,18
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	186,645	1 929 954,09	10,78
TOTAL FRANCE			2 320 918,44	12,96
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 320 918,44	12,96
TOTAL Organismes de placement collectif			2 320 918,44	12,96
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0324	EUR	1	170,00	0,00
EURO BUND 0324	EUR	5	-350,00	0,00
EURO SCHATZ 0324	EUR	-36	-360,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0324	EUR	-2	-800,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-1 340,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			-1 340,00	-0,01
TOTAL Instruments financier à terme			-1 340,00	-0,01
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	1 340	1 340,00	0,01
TOTAL Appel de marge			1 340,00	0,01
Créances			6 493 568,84	36,27
Dettes			-6 603 457,05	-36,88
Comptes financiers			172 261,50	0,96
Actif net			17 903 885,58	100,00

Parts OBLIFONDS	EUR	408 547,5279	43,82
------------------------	------------	---------------------	--------------

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

OBLIFONDS

Code AMF : 990000015719 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 31 déc. 2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds d'Investissement Alternatif (FIA), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement d'Entreprises (FCPE)

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé à 40 % du Bloomberg Euro Aggregate Treasury 1-3, 40% du Bloomberg Euro Aggregate Treasury 3-5 et 20% de l'ESTER Capitalisé, sur la durée de placement recommandée, supérieure à 3 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur les marchés obligataires de la zone Euro.

Stratégie d'investissement :

L'univers d'investissement du produit est constitué d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Emprunts Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), de BTAN (Bons du Trésor à taux fixes et à intérêt annuel), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation ainsi que de véhicules de titrisation dans le but d'optimiser la performance du produit.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro .

Le produit est exposé au maximum à 100 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger plus de 15% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts en adressant vos demandes de rachats de parts, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, éventuellement par l'intermédiaire de votre entreprise, au plus tard la veille du jour de valorisation, à Groupama Epargne Salariale. Les rachats sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative. Le règlement est effectué dans un délai n'excédant pas un mois après l'établissement de la valeur liquidative suivant la réception de la demande de rachat.

Politique de revenus : Capitalisation.

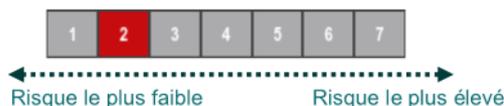
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Ce fonds est réservé aux salariés et autres bénéficiaires définis dans les dispositifs d'épargne entreprise des sociétés adhérentes..

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le règlement, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet du teneur de comptes Groupama Epargne Salariale www.groupama-es.fr. La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.groupama-es.fr.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veillez vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 870 €	9 010 €
	Rendement annuel moyen	-11,26 %	-3,43 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 170 €	9 070 €
	Rendement annuel moyen	-8,33 %	-3,19 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 730 €	9 620 €
	Rendement annuel moyen	-2,65 %	-1,30 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 170 €	10 120 €
	Rendement annuel moyen	1,67 %	0,40 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 09/2019 et 09/2022. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 12/2013 et 12/2016. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2020.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	345 €	584 €
Incidence des coûts annuels*	3,48 %	1,97 % chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,67 % avant déduction des coûts et de -1,30 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	2,25 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	225 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,06 % de la valeur de votre investissement par an.	103 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	17 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 3 ans*

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

*Hors durée de blocage de votre dispositif d'épargne salariale ou de retraite (5 ans pour le PEE, jusqu'à la retraite pour le PERCO et le plan d'épargne retraite).

Il est ici précisé que le FCPE met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au règlement du FCPE pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit dans votre plan d'épargne salariale (PEE, PERCOL), vous pouvez adresser celle-ci :

- Par courrier : Groupama Épargne Salariale – Service clients – 46 rue Jules Méline -53098 LAVAL Cedex 9

- Par téléphone : 01 43 60 43 60 (non surtaxé) puis touche « Réclamation »
- Par le formulaire de contact sur notre site Internet www.groupama-es.fr rubrique "Contact".

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au règlement, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-es.fr. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du teneur de comptes. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-es.fr.

Classification Règlement SFDR : Article 6C

Teneur de comptes : GROUPAMA EPARGNE SALARIALE

Composition du conseil de surveillance : Le conseil est composé d'un membre salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés des entreprises adhérentes, désigné par le comité d'entreprise (ou le comité central ou les représentants des diverses organisations syndicales) de chaque entreprise ; et d'un membre représentant les entreprises adhérentes, désigné par la direction de chaque entreprise.